

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RESEAU PUBLIC D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES

Le devis et la facture seront adressés à (si facture différente du devis le préciser)

Je soussigné(e) (nom, prénom, société) :

Demeurant à :

Téléphone : Mail :

Sollicite un devis pour le raccordement : ☐ au réseau public d'eaux usées
☐ au réseau public d'eaux pluviales

☐ Adresse des travaux :

☐ N° parcelle :

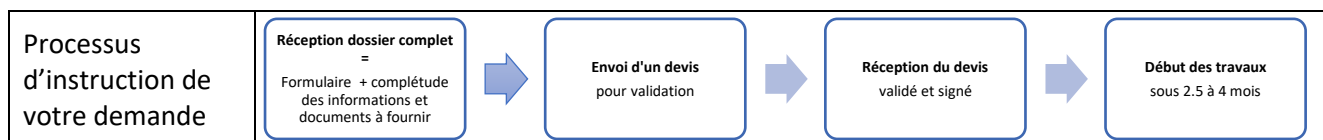
☐ N° de permis ou de la déclaration préalable (joindre l'arrêté)

Pour raccorder :	☐	Nombre Branchement(s) neuf(s) :
	☐	Nombre Reprise de branchement(s) existant(s) :
	☐	Nombre Maison(s) individuelle(s) :
	☐	Nombre Logements dans l'immeuble :
	☐	Nombre habitations dans le lotissement :

Nature du raccordement :	☐	Par écoulement gravitaire
	☐	En refoulement (utilisation de pompe de relevage)
	☐	A déterminer suivant la pente naturelle du terrain

Emplacement* Branchement :	☐	Cote NGF (=Référence Géomètre) ou à défaut : profondeur souhaitée (en centimètres)
	☐	Eaux Usées : ☐ Eaux Pluviales :
	En fonction des contraintes de réseaux, la profondeur ne sera pas forcément respectée. L'utilisateur devra alors adapter ses réseaux privatifs	
	☐	Diamètre du branchement (en millimètres)
	☐	Eaux Usées :mm ☐ Eaux Pluviales :mm
*Le regard de branchement permet le raccordement du réseau privatif au réseau public et doit être mis en place, en domaine public, à la limite du domaine privé. Merci de nous préciser toutes observations sur les contraintes de terrain pour les travaux de branchement :		

Documents** à joindre au formulaire (**obligatoires)	☐	Plan de masse , indiquant avec précision la (les) cote(s) NGF pour le(s) regard(s) du (des) branchement(s) ou à défaut indiquant avec précision la position et la profondeur
	☐	Arrêté de décision d'urbanisme délivré par la commune



☐ J'atteste avoir pris connaissance que tout raccordement d'une construction neuve, d'une extension (≥ 40m²), ou raccordement sur un réseau public d'assainissement collectif nouvellement construit fait l'objet de la facturation de la Participation au Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) qui sera facturée en plus des frais de branchement et dont le tarif est fixé par la délibération en vigueur.

Fait à, le

Signature :